

ESPARRON DE PALLIÈRES

NOVEMBRE 2009 / N°9

BULLETIN COMMUNAL



Vous avez l'habitude de trouver dans vos boîtes aux lettres le Bulletin Municipal vers la fin du mois de Juillet. L'édition a pris du retard, vous en connaissez la cause (difficile de rédiger un journal au bout d'un mois d'installation ...). L'équipe municipale a tenu à assurer la continuité de cette parution mais en a quelque peu modifié l'élaboration.



LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Concitoyens,

Le Conseil Municipal remercie les électeurs qui ont participé au dernier scrutin des «élections municipales complémentaires». Le passage d'une municipalité à l'autre reste tout de même une étape à franchir. Rien n'est plus difficile que de mettre en commun des sensibilités avec tout ce qu'elles ont accumulé de différent. Tout le savoir-faire des élus consiste à mettre en route « le véhicule ». Chaque élu a pris la mesure de la responsabilité que vous lui avez confiée. Je peux vous assurer que nous mettons toute notre énergie et nos compétences au service de la commune.

Esparron de Pallières, village rural, doit continuer à s'organiser et innover pour améliorer le bien-être de toute sa population en utilisant les moyens financiers dont elle dispose et les moyens humains existants. Les travaux d'envergure programmés en 2007, durant le mandat de Monsieur VERNE André, se sont achevés début octobre. Je veux parler du chantier de la nouvelle station d'épuration.

Les fortes pluies du printemps dernier ont pénalisé l'avancement des travaux mais elle est en fonction actuellement. Il s'agit d'une station d'épuration à lits plantés de roseaux, une technologie écologique et performante. Son inauguration se fera dans la première quinzaine de novembre (surveillez l'affichage).

Nous avons aussi un chantier de réfection d'une partie des chemins, en cours de réalisation. Un chantier de plus qui va occasionner des perturbations dans votre vie quotidienne, je vous demande d'être patients et indulgents. En ce qui concerne la poursuite de l'effacement des réseaux de distribution électrique, téléphonique et d'éclairage public, c'est en cours de réalisation pour la section : rue de la Malautière et rue des Jardins. La dernière tranche «haut du village» est prévue courant 2010.

Durant ces derniers mois, certains d'entre vous n'avaient plus d'éclairage public. Vous m'avez soit écrit soit téléphoné. Je vous présente toutes mes excuses pour ces désagréments et je vous dois des explications. Il y a des domaines où notre commune n'est pas l'unique acteur, c'est le cas pour l'éclairage public. Esparron de Pallières, comme d'autres communes voisines, est membre du Syndicat Intercommunal d'Electrification du Nord Ouest Varois (SIENOV) qui gère l'éclairage public. Pour faire bref, le contrat du prestataire de services (l'entreprise Richard POURRIERE, très connu et enfant du pays) arrivait à échéance. Suite à un appel d'offre lancé par le Syndicat c'est l'entreprise E2M qui a emporté le marché. Pendant ce temps là, personne n'est intervenu, mais à ce jour ,E2M est opérationnel et je l'espère tout va rentrer dans l'ordre.

Vous pourrez prendre connaissance des projets communaux sur les trois prochaines années page 10.

Je terminerai par ces mots : la mobilisation des élus est visible, mais rien ne remplacera la vigilance des citoyens dont nous attendons des remarques, des critiques constructives et des suggestions pour progresser ensemble.

MON CONSEIL : gardez ce journal près de vous, il vous rendra de grands services.

Martine ARIZZI.

Contact

Mairie

Place de l'église
83560

ESPARRON DE PALLIERES

Tél. : 04.94.80.60.26.

Fax : 04.94.80.63.00

Courriel :

esparron83@wanadoo.fr

Site Web :

www.esparron.fr.st

Sommaire

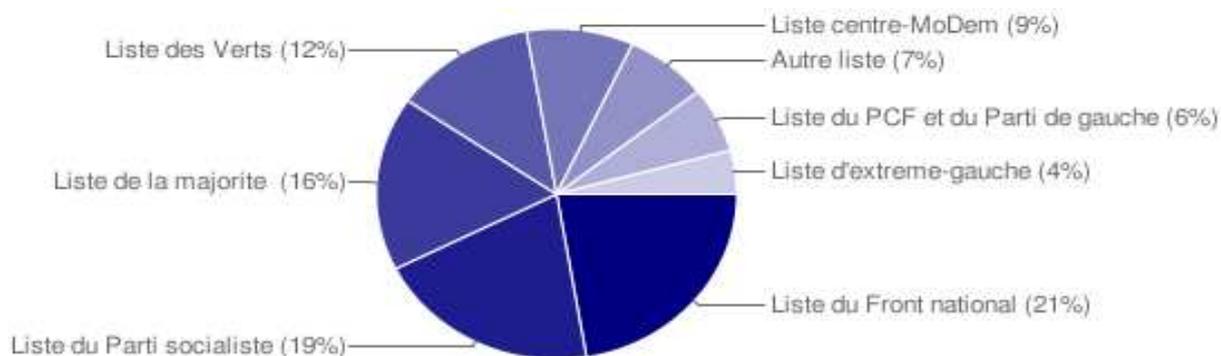
- La vie au village
- Projets
- Brèves
- L'environnement
- Souvenirs d'Esparron

DANS CE NUMÉRO :

ELECTIONS	P 2- 3
LE MOT AUX ESPARRONNAIS	P 4
VIE SOCIALE	P 5
VIE ASSOCIATIVE	P 6 à 9
PROJETS	P 10
BRÈVES	P 11 à 14
ENVIRONNEMENT	P15 à 17
SOUVENIRS DES ESPARRONNAIS	P 18-19

RESULTATS ELECTORAUX

Les élections européennes à Esparron

**Composition du conseil municipal du 22 mai 2009**

N°ORDRE de l'élection		NOM	PRENOMS	NOMBRE de suffrages obtenus
N°	Fonctions			
1	Maire	ARIZZI	Martine	101
2	1 ^{er} Adjoint	CHIMENE	Anne	106
3	2 ^{ème} Adjoint	TRUC	Ghislaine	103
4	Conseiller Municipal	BEAU-DUEN	Arnaud	100
5	Conseiller Municipal	REVERBEL	Caroline	99
6	Conseiller Municipal	GARE	Sabine	98
7	Conseiller Municipal	AGUETTAZ	Coraline	98
8	Conseiller Municipal	VINCENTI	Corinne	97
9	Conseiller Municipal	D'APUZZO	Yves	97
10	Conseiller Municipal	FLORENS	Noël	95
11	Conseiller Municipal	CORNUEL	Frédéric	91

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous sommes loin du nombre d'habitants de 1836 où la commune comptait 561 âmes, nous pouvons remarquer que la population a subi quelques fluctuations depuis ce temps là, nous sommes aujourd'hui (recensement 2009) quelques 308 esparronnaises et esparronnais...

Le recensement est une tâche lourde et fastidieuse.

La commune compte 3004 hectares alors imaginez d'un bout à l'autre... Merci à Mme LEONE Cécile, agent recenseur et à M. MANSON Sylvain Coordonnateur Communal.

PASSEPORT

Pour les enfants de 0 à 14 ans 19€ si photos sinon 20 €, et de 15 à 18 ans 44€ ou 45€. Valable 5 ans.

PASSEPORT BIOMETRIQUE BARJOLS OU RIAN

(Mairies les plus proches) : valable 10 ans. Le demandeur doit être de nationalité française.

A noter : il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents. Les enfants doivent disposer d'un passeport personnel. Le demandeur doit déposer, en personne, sa demande de passeport au moyen d'un formulaire, remis uniquement sur place. **Depuis le 28 juin 2009**, toute demande de passeport conduit à la délivrance d'un **passeport biométrique**. L'utilisateur peut se rendre dans n'importe quelle commune de France pour se faire délivrer un passeport. En pratique, la démarche ne pourra être effectuée que dans une mairie équipée d'une machine (appelée "station") permettant l'enregistrement des demandes de passeport. Les Mairies équipées de cette station sont BARJOLS et RIAN. Les documents à fournir sont les mêmes que pour la Carte d'Identité. Coût : 88 € avec photos sinon 89 € (elles seront faites sur place).

Les délégations des élu(e)s

Syndicat	Délégués titulaires	Délégués suppléants	Commissions Communales	Délégués titulaires	Délégués suppléants
SIANOV	CORNUEL Frédéric D'APUZZO Yves	----- -----	Budget/Finances	VINCENTI Corinne GARE Sabine	----- -----
SIENOV	CORNUEL Frédéric D'APUZZO Yves	----- -----	Fêtes/ Cérémonies	REVERBEL Caroline VINCENTI Corinne	<i>GARE Sabine D'APUZZO Yves</i>
SIVU des Pallières	ARIZZI Martine TRUC Ghislaine	<i>REVERBEL Caroline GARE Sabine</i>	Communication	CHIMENE Anne TRUC Ghislaine	<i>AGUETTAZ Coraline REVERBEL Caroline</i>
SYMIELEC VAR	CORNUEL Frédéric D'APUZZO Yves	<i>ARIZZI Martine TRUC Ghislaine FLORENS Noël</i>	Appels d'offres	ARIZZI Martine FLORENS Noël	<i>CHIMENE Anne TRUC Ghislaine</i>
Syndicat Collège Barjols/Vinon	CORNUEL Frédéric AGUETTAZ Coraline	<i>TRUC Ghislaine VINCENTI Corinne</i>	Agriculture et Forêt	FLORENS Noël BEAUDUEN Arnaud	<i>AGUETTAZ Coraline TRUC Ghislaine</i>
C.C.P.A.V	CHIMENE Anne ARIZZI Martine	<i>TRUC Ghislaine FLORENS Noël</i>	Chemins/Voie	FLORENS Noël TRUC Ghislaine	<i>BEAUDUEN Arnaud CHIMENE Anne</i>
ODEL Var	GARE Sabine CHIMENE Anne	<i>TRUC Ghislaine VINCENTI Corinne</i>	Urbanisme/POS	ARIZZI Martine TRUC Ghislaine	<i>FLORENS Noël GARE Sabine</i>
SIDEVAR	GARE Sabine CHIMENE Anne	<i>TRUC Ghislaine VINCENTI Corinne</i>	P.L.U.	FLORENS Noël TRUC Ghislaine ARIZZI Martine CHIMENE Anne BEAUDUEN Arnaud	
École de Musique	VINCENTI Corinne				
CARPOS	VINCENTI Corinne REVERBEL Caroline	<i>CHIMENE Anne GARE Sabine</i>			
Provence Verte	FLORENS Noël CHIMENE Anne ARIZZI Martine	----- -----			

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

La carte nationale d'identité (CNI) permet à son titulaire de certifier de son identité, même lorsqu'elle est périmée, sous réserve dans ce cas, que la photo soit ressemblante. Elle n'est pas obligatoire. En cours de validité, elle permet de se rendre dans les pays de l'Union Européenne et, sous certaines conditions, dans d'autres pays (se rapprocher des services de l'ambassade ou du consulat du pays de destination).

Pour une première demande, ou si l'ancienne carte est présentée : **gratuit.**

Si l'ancienne carte nationale d'identité ne peut pas être présentée : 25 EUR en timbre fiscal. Dans ce cas se présenter en Mairie pour établir une déclaration de perte ou à la gendarmerie en cas de vol.

Le demandeur doit se présenter personnellement au guichet. La demande est rédigée sur un formulaire uniquement sur place, elle est valable 10 ans.

Pièces justificatives à fournir :

Les originaux de l'ensemble de ces pièces doivent être présentés.

Deux photos d'identité récentes, un justificatif de domicile, un certificat de nationalité française si vos parents ou vous-même êtes nés à l'étranger, acte de naissance complet.

LE MOT AUX ESPARRONNAIS(ES)

Au fil du temps, de réunions en réunions, communales et intercommunales, le travail d'élus se révèle passionnant et stimulant. Notre commune compte des atouts certains comme la qualité de son environnement, sa campagne, son village perché typique, son patrimoine, sa tranquillité, loin des explosions urbaines qui de part et d'autre se multiplient...ces atouts sont des richesses que nous devons préserver et valoriser.

Les faiblesses existent aussi bien sûr et en premier lieu son absence de commerces excepté la présence de notre Cercle, seul bastion encore debout. En second lieu, l'absence de services, mis à part notre agence postale que nous devons maintenir contre vents et marées, alors qu'au niveau national les bureaux ferment tour à tour dans les campagnes...sans oublier l'agriculture qui est de plus en plus menacée et qui pourtant demeure vitale en terme d'économie, de qualité et d'entretien de l'espace.

Lutter pour protéger nos atouts c'est une mission nécessaire, partagée par les élus de notre communauté de communes mais il nous faut également aller de l'avant en innovant et en développant le village, de façon harmonieuse. Il serait formidable d'installer un bistrot de pays, à l'instar de St Martin, commerce parfaitement adapté au milieu rural, à la vie des villages, et nous nous emploierons de notre mieux à ce projet.

L'aménagement de l'espace avec les outils que sont le PLU (voir article p.10), le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) doit être maîtrisé, en impulsant des choix adaptés à notre identité et à nos valeurs.

La meilleure arme que nous possédons c'est d'abord et toujours l'énergie humaine, c'est en ce sens que nous souhaitons soutenir activement nos associations, promouvoir les richesses locales existantes en les valorisant auprès des anciens comme des nouveaux habitants en créant au printemps prochain un forum des associations et des savoirs faire locaux (voir p7). Sur le plan touristique, il importe de développer nos qualités et de les organiser avec les partenaires locaux (Provence Verte, communauté de communes, collectivités locales et autres acteurs du tourisme...) afin d'affirmer au mieux notre identité et de la mettre en valeur.

Ce sont toutes les énergies locales d'Esparron, si elles sont fédérées, qui porteront le fruit de demain.

Anne CHIMENE

Première adjointe au Maire.

PERMANENCES A LA MAIRIE

Permanence du Maire : vendredi après-midi

Permanence des adjointes : samedi matin de 10h à 12h sur RDV

Chers Esparronnaises et Esparronnais,

Comme à mon habitude j'aime vous parler de mon village d'adoption. Effectivement je n'habite pas ici mais j'y passe beaucoup de temps, j'essaie d'être le plus agréable et efficace possible auprès de vous tous.

J'aime venir travailler à ESPARRON.

Je vous écris car j'ai besoin de remercier une personne qui a mis tout son cœur et a passé beaucoup de temps pour l'élaboration de ce journal communal, vous remarquez la compétence de cette personne en lisant ce bulletin : je veux rendre un petit hommage à Anne CHIMENE et remercier tous les élu(e)s qui ont participé à la construction du bulletin. J'espère que vous trouverez les informations dont vous avez besoin dans votre vie de tous les jours, les aides possibles, les démarches administratives, l'histoire de ce joli village etc.... Un petit clin d'œil à Rose Marie POURRIERE qui m'apporte souvent des photos ou coupures de vieux journaux sur la vie au village.

Vous trouverez dans le prochain numéro bien d'autres photos. Nicole VERNE est un peu la mémoire d'Esparron, elle connaît toutes les dates, elle nous a beaucoup aidés avec sa «super mémoire» MERCI à tous pour votre aide. Je vous informe que toutes vos remarques ou idées quant à la rédaction de ce bulletin sont essentielles pour sa construction alors n'hésitez pas. N'oublions pas Ghislaine TRUC qui a fait un travail sur l'historique que vous allez découvrir dans les prochaines pages.



Caroline SCURI, Adjointe administrative à la Mairie et Gérante de l'Agence

VIE SOCIALE

La commission communale d'action sociale

Notre nouvelle équipe mettra tout en œuvre pour vous aider dans toutes les démarches sociales qui vous sembleront difficiles à réaliser par vous-même. Des permanences ont d'ailleurs d'ores et déjà été mises en place à cet effet.

PROCHAINES PERMANENCES DE LA CCAS

Samedi 07 novembre	Samedi 05 décembre	Samedi 09 janvier
10h-12h	10h-12h	10h-12h



Ce jeudi 10 septembre 2009 nous avons été nous balader aux grottes du Pradet, puis nous nous sommes laissés glisser pour un déjeuner au bord de l'eau jusqu'aux Pins Penchés ou l'accueil fut chaleureux et la journée délicieuse. La météo a été clémente... Soleil et Bonne humeur étaient au rendez-vous. Nous avons

été heureuses de tous les bons échos remontés jusqu'à nous.

Nous continuons donc dans la même lancée et proposons un goûter de Noël qui se déroulera le 06 décembre 2009 à 16 heures avec beaucoup de bonnes choses à déguster et une animation comique !!!

Petit clin d'œil et grand merci à Mme Nicole VERNE qui nous a consacré de son temps, aussi bien pour Anne CHIMENE que pour moi-même, ce qui nous a permis de rencontrer et faire connaissance avec de nombreux administrés. Je vous dis donc à très bientôt... N'hésitez surtout pas en cas de problème à entrer en contact avec nous.

Caroline REVERBEL.

A tous les administrés,
Le Centre Communal d'Action Sociale a changé ; il est désormais composé de :

- Martine ARIZZI Présidente
- Caroline REVERBEL Vice-Présidente
- Corinne VINCENTI élue
- Anne CHIMENE élue
- Sabine GARE élue
- Mireille MONACI bénévole
- Nicole VERNE bénévole
- Thérèse CAROLLO bénévole
- Véronique MATHIEU bénévole

Aide alimentaire

Une aide existe grâce à la Banque Alimentaire du Var. Plusieurs communes ont mis en place ce service qui permet aux personnes en difficulté de bénéficier de colis gratuits de nourriture.

Venez vous inscrire aux permanences de la CCAS si vous avez besoin de cette aide ou si vous préférez, contactez la personne chargée de ce dossier au 06 81 46 06 11.

PROJET MINIBUS

La CCAS souhaite mettre en place un transport gratuit pour les habitant(e)s d'Esparron, en direction de St Maximin (lieu de RDV au Super U).

Nous avons déjà effectué un questionnaire aux personnes de plus de 65 ans mais nous précisons que ce service serait ouvert à tous les habitants d'Esparron.

Veuillez vous inscrire aux permanences de la CCAS ou à la mairie. Nous vous préciserons l'état d'avancement de ce projet au prochain numéro.

CHANTIERS D'INSERTION VEGA

Le chantier VEGA mis en place par la communauté de communes (CCPAV) et le Conseil Général a commencé le 06 mai dernier à Esparron. Ce chantier d'insertion est le troisième de la CCPAV ; 12 salariés ont été employés cette année (allocataires du RMI) sur des travaux forestiers dans les espaces publics des communes. Succès garanti pour une opération alliant l'insertion sociale et l'utilité des travaux.

REPAS A DOMICILE

Si vous souhaitez des repas livrés chez vous, adaptés aux besoins de chacun, vous pouvez bénéficier des services de l'association « la fourchette en vadrouille ».

- menu disponible en mairie tous les mois
- 8 € le repas du lundi au dimanche

contact : « la fourchette en vadrouille »
au 04 94 60 43 20

INFOS UTILES

- Gendarmerie : 17 ou 04 94 80 30 34
- SAMU / maison médicale d'urgence : 15 ou 112
- Pompiers : 18 ou 04 94 80 34 11
- Agence postale Esparron : 04 94 72 85 20
- Agence postale de Rians : 04 94 72 83 20



RELAIS SERVICES PUBLICS INTERCOMMUNAL

Ce relais (RSP), géré par la communauté de communes, vous accueille à Barjols pour vous aider dans vos démarches :

- espace de renseignements administratifs liés à l'emploi, la formation, la retraite, la CAF...
- permanences de services publics
- Pôle multimédia équipé de plusieurs postes informatiques

Le RSP va devenir une antenne délocalisée de la maison de l'emploi et de la solidarité (MEF), formule impulsée par l'État en 2005. Le siège de la MEF se trouve à Brignoles en face du Pôle emploi (zone St Jean).

A SAVOIR : l'antenne de Barjols bénéficiera de nouveaux services liés à la formation et à la création d'entreprises.

CONTACT permanences : Agnès BOULITEAU
Tous les jours sauf mercredi : **8h-12h / 13h30-18h**
261 route de Tavernes (Ancien collège) à Barjols
Tel 04 94 77 10 08 courriel : rsp-barjols@orange.fr

Les permanences à Barjols

Sans rendez-vous :

Pôle emploi : 2ème et 4ème jeudi de chaque mois (toute la journée)

AVIE CAP EMPLOI : 4ème jeudi (toute la journée) aide personnes handicapées

Sur rendez vous :

*Assistante Sociale CRAM
CPAM : 1er et 3ème jeudi (9h à 11h30)*

*CEDIS : mardi 14h à 16h
vendredi 9h à 15h pour les bénéficiaires
RMI au 04 94 59 11 27*

Avocat : 04 94 77 10 08

*DEFIE: création d'entreprise
au 04.94.77.22.08.*

VIE ASSOCIATIVE

LES ASSOCIATIONS A L'HONNEUR

Nous remercions tous les bénévoles de notre village qui s'impliquent fortement dans l'animation de la vie locale.

Des animations réussies.

Cette année, « **l'Avenir des Pallières** » nous a encore donné de beaux spectacles de danse, à Jouques, Esparron et St Martin, avec 44 danseuses, des plus petites aux plus grandes...

Bravo à Cécile Léone pour ses cours joyeux, pour son travail dont le succès ne se dément pas et aux couturières d'Aline Geoffroy au sein de l'atelier « loisirs créatifs » qui ont préparé les costumes avec talent.... Outre la danse, la couture et la gymnastique, l'association met en place des animations : soirée pizza, loto, carnaval, chasse aux œufs à pâques, animations lors de la fête votive, arbre de Noël en décembre. En 2008 à Artigues le spectacle de clown avait enchanté les enfants, cette année rendez-vous à Esparron le 05 décembre dans notre salle des fêtes.



Groupe des moyennes

Un grand bravo également au comité des fêtes et à Danielle Repetti, sa présidente dynamique, qui a su organiser des animations variées et redonner de l'élan à cette association. Cette année, nous avons eu des repas traditionnels comme la soupe au pistou, l'aioli, et festifs, comme la paella, le pique nique au lac, le gâteau des rois...sans oublier les lotos, les vides greniers, les animations de la fête votive, le carnaval...

En dernier lieu le repas servi lors de la fête de la fauconnerie, à une centaine de personnes, a enchanté tout le monde. Le gala de fin d'année aura lieu dans notre salle des fêtes le 13 décembre prochain.



Repas : aioli

Bravo à la confrérie des fauconniers Charles d'Arcussia qui rend honneur au patrimoine de notre village. La fête de la fauconnerie s'est déroulée le 04 octobre dernier et a attiré près de 300 visiteurs.



Le président de l'association nationale des fauconniers et autoursiers nous a fait l'honneur de sa présence pour la première fois.

Les animations des fauconniers, l'apéritif offert par la mairie et concocté avec talent, le petit marché et le repas ont connu un franc succès.

Pour des raisons techniques et agricoles, la démonstration de chasse aux faucons n'a pu avoir lieu cette année. Toutefois nous tenons à faire tout notre possible pour aider l'association à finaliser cette animation la prochaine fois.

Bravo au Cercle de l'Union qui accompagne chaque manifestation de notre village et qui offre aux adhérents un lieu de détente et de rendez-vous.

Bravo enfin à l'association de chasse L'esparronnaise qui permet à 120 adhérents d'exercer ce sport.

LES PROJETS MUNICIPAUX

La réunion de la mairie et des associations s'est tenue le 29 septembre dernier, rendez-vous tenu puisque chacun était présent. Nous avons fait un tour de table en étudiant les programmes, les besoins de chacun.

Nous avons ensuite proposé plusieurs actions :

- **Réaliser un calendrier annuel des manifestations**
- **Créer un forum des associations** (printemps 2010) afin de faire connaître les activités de chacun en réunissant les habitant(e)s d'Esparron, anciens et nouveaux. Cette journée porte ouverte serait élargie aux artistes et aux artisans de notre village afin de promouvoir les savoir faire locaux.
- **Aider au montage des dossiers de demande de subvention.** Conseils et contacts vous seront apportés, il suffit de prendre rendez-vous. **Contact** : Anne Chimène Tel: 04 94 69 96 31
- **Soutenir la communication.** Une tribune est désormais consacrée aux associations dans le journal pour qu'elles vous communiquent directement leurs informations utiles (voir page suivante).

Ensemble, soutenons nos associations ! La vie de notre village en dépend, notamment sa vitalité et son dynamisme.

Anne Chimène
Déléguée aux associations.

Parole aux associations

Les associations vous communiquent leurs informations...

« Le Cercle de l'Union »

« venez chercher votre carte de membre 2009-2010 »
(montant 10 €)

HORAIRES D'OUVERTURE

* vendredi, samedi, dimanche :
06h à 08h
11h à 14 h
18h à 21h
* Jours de manifestation
* Jours de diffusion des matchs OM

ACTIVITES

* Concours de belote tous les 1ers samedis du mois à 21h
* matchs de l'OM diffusés au cercle (ceux de canal+ et foot+)

Contact :

Corinne VINCENTI (présidente)
Tel : 06 85 92 11 70
vincenti.bruno@orange.fr

« Comité des fêtes »

Le comité des fêtes souhaiterait que la population se mobilise davantage et rappelle qu'il reste encore 5 activités à venir dont le repas de la paëlla le 31 octobre. La présidente remercie ses membres actifs et fait appel à des bras volontaires.

Contact :

Danielle REPETTI (présidente)
04 94 80 67 03 ou 06 16 48 16 07

Retrouvez toutes les animations d'Esparron sur le site Internet :
www.esparronenfete.fr



Société de chasse « L'esparronnaise »



Hommage à « Jeannot »

Jean Laugier s'est éteint le 11 mars 2009. Nous avons une pensée pour le très grand chasseur qu'il était, « mondialement connu » à Esparron et dans tout le Var. Son personnage haut en couleur nous laisse un grand vide et nous évoquera encore longtemps de pittoresques souvenirs. Adieu frère !

Contact : Michel CAILLOL
(président) 04.94.80.60.64.

« Avenir des Pallières »

« Le mot de la Présidente !

Voici maintenant près de 10 ans que je me démène pour animer les villages d'Esparron, Artigues et St Martin et une équipe énergique me soutient depuis quelques années. A présent, je compte sur tous les habitants, jeunes ou moins jeunes, nouveaux ou anciens, pour que cette association continue d'exister! Venez vous faire connaître, participer, rire avec nous et surtout voyez par vous-même que ces petits villages ne sont pas aussi calmes que ce que vous l'imaginiez !

La présidente, Cécile LEONE »

Notre association a pour but de rassembler et d'animer les habitants des villages d'Artigues, Esparron et St Martin. L'adhésion par famille et par an s'élève à 10 €. Celle-ci donne droit à participer à l'arbre de Noël, la danse, la gym et les activités manuelles.

DANSE (salle polyvalente d'Esparron)

* Petits : mercredi 17h15-18h15
* Moyens : mercredi 18h15-19h30
* Ados : vendredi 18h30-19h45
* Adultes : vendredi 19h45-21h15
(cours d'essai gratuit)

GYM D'ENTRETIEN

(salle polyvalente d'Esparron)
* Adultes : jeudi 17h-18h

CREATIONS MANUELLES

(ancienne école d'Esparron)
* Adultes : mardi 14h30-16h30

Contact : Cécile LEONE
(présidente) 06 50 77 01 83

Pour connaître le détail de chaque activité, renseignez-vous auprès de Cécile LEONE au 06 50 77 01 83 ou regardez les affichages

« Confrérie du fauconnier Charles d'Arcussia »

Cette association rend hommage au patrimoine provençal et au célèbre fauconnier Charles d'Arcussia qui vécut à Esparron.



Lors de la réunion du 4 octobre dernier deux nouveaux membres ont été intronisés : le maire Martine Arizzi et Anne Chimène, première adjointe.

Contact :

Anne CHAPUIS (présidente)
Bernard PREVOST (vice président)
tel : 06 21 83 34 68
prevost.falcon@orange.fr

Date	Manifestation	organisateur
21 novembre	Soirée convivialité : apportez un plat sucré ou salé et partagez-le avec nous – soirée dansante participation : 4 € - gratuit pour les - de 8 ans	avenir des Pallières
29 novembre	vide grenier enfants - goûter <i>boulodrome</i>	comité des fêtes
05 décembre	Arbre de Noël et loto : distribution des cadeaux à 14h30 – animation - goûter - loto dès 17h30 <i>salle des fêtes Esparron</i>	avenir des Pallières
06 décembre	Animation comique et goûter de Noël de la CCAS à 16 h <i>salle des fêtes Esparron</i>	municipalité
13 décembre	gala de fin d'année – animation – goûter <i>salle des fêtes Esparron</i>	comité des fêtes
19 décembre	Loto <i>salle des fêtes Esparron</i>	comité des fêtes
20 décembre	marché de Noël <i>salle des fêtes Esparron</i>	comité des fêtes
17 janvier	Visite guidée d'Esparron sur le thème « entre guerres et pestes » (gratuit) RDV 10h devant la mairie avec le guide conférencier	Provence verte pays d'art et d'histoire

A

VOTRE

AGENDA !

Infos utiles

ECOLE DE MUSIQUE DANSE ET THEATRE DU HAUT-VAR

Activités proposés : Guitare, violon, violoncelle, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cornet, batterie, piano. D'autres instruments peuvent être proposés en fonction de la demande.

Ensembles vocaux et instrumentaux

Jardin musical (4 ans au plus tard le 31/12/09)

Eveil musical (5/6 ans au plus tard le 31/12/09)

Danse : Eveil, initiation à partir de 4 ans.

Théâtre : à partir de 8 ans

Dossier à retirer à la mairie du Val. Les cours d'instruments sont enseignés à Barjols, Nans les Pins, Pourrières, Saint Maximin, Saint Julien, Vinon.

Ce sont des cours particuliers d'1/2 heures. 25 professeurs enseignent à l'école du Haut Var, dont un professeur de danse, un de théâtre, un Dumiste pour les interventions en milieu scolaire. En 2008/2009 : 530 élèves étaient inscrits sur tout le territoire

Contact : Renseignements au 04 94 80 53 92

email : ecoleduhautar83@orange.fr / BP n°4- 83560 RIANES

Concert des professeurs : vendredi 06 novembre 2009 à 20h30
dans la salle des fêtes de SAINT MAXIMIN. Venez nombreux !

L'association ALCOOL ASSISTANCE, reconnue d'utilité publique, est un réseau d'entraide formé par des spécialistes et des professionnels diplômés pour qui la confidentialité est essentielle. L'alcoolisme est une maladie qui se soigne, ne restez pas seuls.

ASSOCIATION ALCOOL ASSISTANCE
RUE DU REAL
83560 BARJOLS

TEL 04 94 78 73 17
ou 06 86 80 62 74

TRAVAUX VOIERIE

La réfection des chemins est en cours !

Vous pourrez apprécier l'amélioration de l'état de certains de nos chemins qui ont bénéficié d'un nouveau revêtement en enrobé.

Nous comptons sur vous tous pour éviter toute dégradation, ces travaux représentant des investissements conséquents pour notre petite commune.

LES CHEMINS RESTANTS SERONT AMELIORES DANS LES ANNEES A VENIR, CE TYPE DE TRAVAUX NE POUVANT SE FAIRE QUE PETIT A PETIT VU LES SOMMES ENGAGEES !

A NOTER : l'ancienne voie ferrée relève du conseil général du Var qui en assure l'entretien et la gestion.



CHEMIN DU MARTEAU



CHEMIN DES PRIGNONS

LES PROJETS DE LA COMMUNE

Les projets inscrits au contrat de territoire 2009-2011 sont :

Pour 2009

- A) L'enfouissement des lignes en partie basse du village c'est-à-dire Rue de la Malautière, Rue de l'Oratoire et Rue des Jardins.
- B) Passage du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'urbanisme).
- C) Réfection et aménagement de la Grand Rue avec remise en état des réseaux eau et assainissement.

Pour 2010 :

- A) Réfection de la Grand Rue (2ème tranche)
- B) Réfection de la voirie (suite 2008)
- C) Bistrot de pays (1° volet)

Pour 2011 :

- A) Réfection de la Grand Rue (dernière tranche)
- B) Bistrot de pays (2° volet)
- C) Acquisition de la Cave Coopérative.

Tous les projets inscrits peuvent subir des modifications et d'autres projets peuvent voir le jour.

A ces projets viennent s'ajouter des obligations dont l'échéance est toute proche : établir le « PAVE » Plan d'Accessibilité et d'Aménagement des Espaces Publics pour le 23/12/2009.

« Les différents responsables de l'élaboration de ces plans ont tenu à souligner la complexité juridique et technique de leur élaboration » (*lettre d'information sur l'accessibilité*, ministère de l'écologie, de l'énergie et du développement durable).

Vous tous qui connaissez ESPARRON, vous pouvez mesurer la difficulté d'établir un tel plan d'autant que la réalisation des travaux du PAVE doit être finalisée pour 2015.

Martine ARIZZI,
Maire d'Esparron.

Taxes communales

Nature des taxes	Taux pratiqués	Moyenne départementale
Taxe d'habitation	11,64 % depuis 1991	14.37 %
Foncier bâti	9,89 % depuis 1995	20.77 %
Foncier non bâti	57,32 % depuis 1991	61.64 %
Taxe Professionnelle	21,01 % prélevée par la CCPAV	Inconnue

ETAT CIVIL

Naissances :

Lana ETRILLARD - - CHANOT née le 31/07/08 à BRIGNOLES
 Selwyn BUTTE né le 15/08/2008 à AIX EN PROVENCE
 Laurine DRUAIS née le 27/12/2008 à PUYRICARD
 Grégory PANTIN né le 17/09/2009 à MANOSQUE
 Enzo LETASSET né le 12/10/2009 à AIX EN PROVENCE



Sincères félicitations aux heureux parents !

MARIAGES : pas d'union en 2009, sautez le pas l'an prochain !

Décès :

Elie ROUX décédé le 17/12/2008

Patrice MAURIN décédé le 23/12/2008

Xavier MEAULARD décédé le 28/01/2009

Francine POURCEL décédée le 22/02/2009

Jean LAUGIER décédé le 11/03/2009

Adrien REBUFFAT décédé le 08/04/2009

Léon COTTON décédé le 06/07/2009

Suzanne BURLES décédée le 16/07/2009

Sincères condoléances aux familles.

MAISON MEDICALE DE GARDE A ST MAXIMIN

Au dernier bureau de notre communauté de communes, nous avons assisté à la présentation de l'**Association pour la Permanence des Soins du Nord Ouest Var** (APSNOV), qui a mis en place la maison médicale à St Maximin depuis 2007. La permanence de soin est une unité divisée de l'Aide Médicale d'Urgence (AMU) mise en place par les partenaires de la médecine d'urgence (DDASS, pompiers, médecine d'urgence, sécurité sociale...). Les médecins nous ont expliqué que la médecine tend vers des permanences centralisées, souvent accolées aux urgences et, on le sait, il y'a de moins en moins de médecins.

En effet d'après le ministère de la santé, la démographie médicale des médecins généralistes est problématique même si la moyenne du Var reste supérieure à la moyenne nationale (183/100 000 hab. contre 163 au niveau national). Néanmoins la répartition est très inégale et le secteur rural reste déserté.

Pour la garde médicale, il existe dans le Var treize secteurs répartis en trois catégories :

- Secteur couvert par SOS Médecins (Toulon, Hyères, La Seyne)
- Secteurs avec centre hospitalier (Brignoles, Draguignan, St Tropez, Fréjus et St Raphaël)
- Secteurs ruraux

A savoir : Rians fait partie des secteurs actuellement à l'étude pour positionner un médecin correspondant SAMU. Ce médecin généraliste, formé à l'urgence, a pour mission de prendre en charge le patient dans l'attente de l'arrivée du SMUR.

Esparron appartient au secteur rural de St Maximin. L'étendue de ce secteur et le faible nombre de médecins rendent difficiles les visites à domicile. Il faut préciser que le ministère de la santé ne rend pas les gardes obligatoires, c'est ainsi que 25 médecins se sont portés volontaires pour créer l'association APSNOV et se relaient pour assurer les gardes à la maison médicale de St Maximin.

Il importe de faire connaître cette permanence et de la soutenir pour garantir à tous un meilleur accès aux soins.

Anne Chimène

OUVERTURE MAISON MEDICALE DE GARDE

7 jours sur 7 de 20 h à 24h y compris :

Le samedi après-midi à partir de midi

**Les dimanches et jours fériés
 Le lundi, le samedi, le vendredi
 précédant un jour férié**

N° national des pharmacies de garde : 3237

Où ?

À St Maximin, chemin du Moulin, accès par la caserne des pompiers

Pour quels types de soins ?

Pour toute consultation de médecine générale, geste d'urgence

Quelle démarche devez-vous effectuer ?

Pour une prise en charge totale de vos soins vous devez :

en premier lieu composer le 15 ou 112 par téléphone : un médecin vous orientera sur les services adaptés à votre situation

Vous vous rendez ensuite au lieu indiqué : maison médicale, hôpital... en vous munissant de votre carte vitale et de votre mutuelle.

ECOLE DES PALLIERES syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)

L'école coopérative des Pallières compte 85 élèves à la rentrée de septembre 2009 dont 35 enfants de notre commune (20 d'Artigues, 29 de St Martin et 1 d'un autre village).

Le SIVU a mis en place cette année un service de garderie périscolaire qui permet aux parents de laisser leurs enfants le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h00, moyennant un prix forfaitaire.

Pour tout renseignement contactez le SIVU au 04 94 72 80 45

Ghislaine TRUC, déléguée au SIVU, deuxième adjointe au maire.



CRECHES INTERCOMMUNALES (CCPAV)

Le point sur l'accueil des enfants

Rappel. La compétence « petite enfance » relève de notre communauté de communes (CCPAV) depuis 2005, c'est pourquoi elle s'occupe de la gestion des structures d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans.

Ayant constaté une pénurie de gardes (pour les 0 - 3 ans) sur le territoire (soit 86 places pour 300 enfants en 2004), les communes de la CCPAV ont décidé de créer plusieurs crèches : une à Barjols en 2007, une à Bras en 2008 (crèche itinérante) et une à Brue-Auriac dont l'ouverture est prévue en 2011 (20 à 25 places supplémentaires).

Nos assistantes maternelles agréés à Esparron :

Assistants maternelles	Contact	Nb d'agrément
Mme PIKNA PICARD	09 52 64 67 53	3
Melle NUEZ	06 72 47 29 61	3

Fonctionnement des crèches de Tavernes, Barjols et Seillons

- Ouverture : 7h30 à 18h30
- Accueil des enfants de 3 mois à 3 ans du lundi au vendredi
- Accueil des enfants de 30 mois à 6 ans les mercredis et les vacances scolaires
- Priorité aux familles du territoire de la CCPAV
- Accueil régulier, occasionnel et d'urgence / accueil d'urgence : 1 € / heure
- Tarif selon revenu avec n° CAF

Fonctionnement de la crèche itinérante de bras

La maison d'accueil multiservice intergénérationnelle (MAMI) propose un accueil occasionnel ou régulier pour les enfants de 0 à 6 ans

- Ouverture : lundi, mardi, mercredi
- Priorité aux demandeurs d'emploi et aux allocataires RMI / RSA

ANIMATION BAFA

Cession février 2010

La communauté en lien avec la Ligue de l'enseignement du Var assure des stages de formation au BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). Après obtention du BAFA les lauréats devront effectuer 10 semaines d'animation l'année suivante dans un centre de loisir de la CCPAV.

Contact communauté de communes 04 94 77 18 53

Accueil au 1^{er} janvier 2009

- * 61 places en crèche et 15 places à la crèche itinérante
- * 33 assistantes maternelles (79 agréments)

Total 2009 :

137 places 5 jours /semaine et 15 places 3 jours /semaine

Les crèches intercommunales

«Pomme de reinette»
à Tavernes au 04 94 72 31 32
(16 places)

«Les Petitous»
à Seillons au 04 94 72 18 65
(20 places)

«Trotte Menu»
à Barjols au 04 94 78 92 97
(25 places)

«Crèche itinérante»
à Bras au 06 21 14 38 39
(15 places)

PATRIMOINE A L'HONNEUR

Conférence à la chapelle Notre-Dame du Revest

Le 17 octobre dernier Jean Claude BOUVIER, Président de l'association «Alpes de lumières», nous a fait l'honneur de venir pour la présentation officielle de l'ouvrage «Les églises médiévales du VAR», en présence de son auteur Yann CODOU. Cette conférence débat s'est déroulée en notre chapelle Notre Dame du Revest, dont le cadre se prêtait admirablement au sujet. Max PISELLI, Président de la commission culture du Conseil Général du VAR et Bernard de BOISGELIN, Président de notre Communauté de Communes et maire de St Martin, étaient présents ainsi que nombreuses autres personnalités et un public venant des quatre coins de la région. La Conférence s'est révélée passionnante et s'est clôturée par un apéritif ensoleillé offert par l'Association « Alpes de Lumière », près des chênes séculaires.

**TRANSPORT : A 2 € ça roule !**

Depuis le 1er septembre 2009, le Conseil Général du Var a mis en place un nouveau réseau de transport Varlib : nouvelles lignes, nouveaux horaires et nouveaux tarifs à la clé (offre complémentaire avec les réseaux existants).

TARIFS EN BAISSSE

La grande nouvelle : avec un tarif unique à 2 € vous pouvez circuler dans tout le Var ! (excepté la desserte de l'aéroport Toulon - Hyères). De plus les tarifs des départements voisins sont en baisse également.

NOUVELLES LIGNES

- 86 lignes (au lieu de 67) desservent 141 communes varoises au tarif de 2 €
- lignes express par autoroute ou voie rapide (heures de pointe et en mi-journée)
- lignes à destination des zones d'activité économique

OU ACHETER SON BILLET OU SA CARTE D'ABONNEMENT ?

- Le billet : dans les autocars
- La carte abonnement : dans les gares routières et auprès des transporteurs
- carte 10 voyages : 17.50 € / gratuit pour les enfants de moins de trois ans
- Tarif étudiant, apprenti, jeunes en formation : 100 € par trimestre

OU SE RENSEIGNER ?**Gare routière :**

Toulon : 04 94 24 60 00 (lundi au samedi : 6h -19h / dimanche : 7h30-19h)

Draguignan : 04 94 68 15 34 (lundi au vendredi : 8h-12h/14h-17h30 / samedi : 8h30-12h)

Point infos :

Fréjus St Raphaël : place Kennedy au vieux port de St Raphaël

Hyères : gare routière place du Maréchal Joffre

HORAIRES LIGNE D'ESPARRON (hors scolaire)

(ligne 1401 : St Martin Esparron Rians Ollières St Maximin)

*** Du lundi au vendredi en période scolaire :**

départ Esparron à 7h30 - retour : départ St Maximin à 17h10 ou 18h10

* **Toute l'année le mercredi et le samedi** : départ 8h35 - retour : départ St Maximin à 11h15

exemples :

St Maximin - Toulon 2 € au lieu de 10.50 €

St Maximin - Aix-en-Provence : 5 € au lieu de 11.80 €

La Verdière - Manosque : 3 € au lieu de 6.20 €

Pour tout renseignements

SITE INTERNET : www.transports.var.fr

N° AZUR « Varlib » : 0810 006 177

LE MOT DU GARDE CHAMPETRE

Bus scolaire

Je demande aux parents qui déposent leurs enfants à l'arrêt de bus scolaire de ne pas stationner sur le trottoir d'en face, les marquages au sol sont destinés au stationnement du car. La descente ou la montée des enfants pourraient s'en trouver plus dangereuses.

Il est demandé aux retardataires de ne pas stationner sur le CD derrière le bus.

Quand le bus est encore stationné et que vous avez récupéré vos enfants veuillez utiliser le passage piéton où je règle la circulation et ne pas sortir devant le bus car la visibilité est masquée.

Certains parents ont fait part de leurs inquiétudes au sujet de la vitesse des véhicules. Ce problème a été pris en compte et des actions seront menées.

Si vous constatez des choses anormales touchant aux problèmes de sécurité des personnes et des biens merci de m'en informer rapidement. Laissez un message à la mairie ou utilisez mon portable. Je vous demande aussi d'être vigilant et de changer certaines de vos habitudes qui pourraient tenter des personnes malveillantes. Certains voleurs pénètrent dans les domiciles en présence des occupants de jour comme de nuit. Les temps changent. Hélas!! Chacun est responsable de tous ! (**A. de Saint Exupéry.**)

Jean Michel LECLERCQ.

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes gens qui atteignez l'âge de 16 ans, n'oubliez pas de vous présenter en mairie pour votre recensement militaire.

Munissez-vous de votre carte d'identité, du livret de famille de vos parents ainsi que d'un justificatif de domicile.

CONSEILS DE LA GENDARMERIE DE RIANES : vols par effractions et cambriolages

Chaque année des dizaines de milliers de personnes sont victimes de cambriolages. Il existe des solutions pour se protéger efficacement, sachant que 80 % des cambrioleurs passent par la porte d'entrée et que 50 % des cambriolages ont lieu pendant les vacances ; 8 vols sur 10 ont lieu le jour.

Parce que cela n'arrive pas qu'aux autres, voici des conseils utiles pour vous protéger :

- * *Équiper votre porte d'un système de fermeture fiable (viseur, entrebâilleur)*
- * *Protégez votre fenêtre avec des volets, grilles, alarme ou système de détecteur de mouvement*
- * *Fermez vos portes à double tour quand vous êtes chez vous et quand vous êtes absents*
- * *N'inscrivez pas vos noms sur votre trousseau de clés*
- * *Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres*
- * *Laissez vos clés chez une personne de confiance*
- * *Changez vos serrures si vous perdez vos clés*
- * *Placez vos valeurs et bijoux en lieu sûr*
- * *Restez discrets sur vos objets de valeurs, lieux de rangement... (enfants souvent bavards...)*
- * *Soyez vigilants auprès des démarcheurs à domicile*
- * *Si vous constatez une présence suspecte (véhicule, personne(s)... relevez les détails (n°immatriculation, marque, couleur, tenue vestimentaire...) et appelez la gendarmerie*
- * *Certains cambrioleurs utilisent des signes de reconnaissance au stylo ou autre, si vous voyez de tels signes recopiez les sur un papier, effacez les et parlez-en aux gendarmes.*

QUE FAIRE EN CAS D'ABSENCE DURABLE ?

- Votre domicile doit paraître habité (demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets)
- Avisez les gardiens d'immeuble de votre absence
- Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de confiance
- Évitez de laisser sur votre répondeur vos dates de départ et de retour
- En toute période de l'année signalez vos absences à la gendarmerie de Rians qui effectuera des surveillances de votre habitation, jour et nuit

CONTACT GENDARMERIE DE RIANES

Tel : 04 94 80 30 34 ou 17

Quartier « Les Gypières » 83560 RIANES

Nouvelles perspectives à EDF

La réunion d'EDF organisée par l'association des maires de France s'est tenue à St Maximin le 22 juin dernier. Les représentants des collectivités locales étaient présents pour s'intéresser aux nombreuses mutations de ce secteur.

Un territoire fragile...

Notre région est très fragile du fait des intempéries et des incendies, ce qui nécessite des investissements en terme de sécurisation mécanique... à titre d'exemple on peut évoquer la panne du 03 novembre en raison du foudroiement de 2 lignes sur l'axe Sud vers Marseille. Automatiquement, les lignes sont alors fermées afin de remettre le courant le plus vite possible, ce qui provoque dans les Alpes maritimes et le Var un black-out total. L'électricité est remise en 4 heures ce jour là. Autres causes : les incendies ; à titre d'exemple en juillet 2003 et en juin 2007, ce sont 400 000 foyers coupés en région PACA. En mai 2005 il s'agit de 1500 000 foyers coupés, idem en novembre 2008 à cause des orages violents.

Aussi plusieurs actions ont été organisées :

- plan d'aléas climatiques (10 milliards €)
- Garantie de réalimentation en 12h en cas d'incident climatique (60 points sécurisés)
- Sensibilisation des tiers aux risques électriques
- Moyens d'intervention en cas de crise et communication des collectivités locales
- Dissimulation des ouvrages : enfouissement de 95 % des nouveaux réseaux haute tension
- Accompagnement des initiatives locales
- Élimination des PCB pour la pollution et respect de la biodiversité (partenariat avec LPO, ligue de protection des oiseaux)

De plus, il existe un déséquilibre entre production et consommation dans le Var ; les Bouches du Rhône et le Vaucluse ont une production qui va dépasser leur consommation alors que les Alpes Maritimes et le Var ont une production locale équivalente à 10 % de la consommation totale ce qui fait que l'axe Sud est saturé aux heures de pointe.

D'ici 2014 des renforts sont donc envisagés ; le programme gouvernemental prévoit :

- * le développement de la production locale
- * l'accueil des énergies renouvelables
- * l'incitation à la baisse de la consommation locale
- * le renforcement du réseau : travaux prévus en 2012 pour une durée de trois ans dont 2 circuits d'Avignon à Nice d'ici 2010.

Développement durable

ERDF s'engage dans le développement durable à travers l'enfouissement des réseaux, les chantiers propres (réutilisation de remblais), le travail sur l'impact du paysage, la protection de la biodiversité et le fait de faciliter les raccordements des producteurs d'énergies renouvelables, dont le photovoltaïque (énergie solaire). Le développement des énergies renouvelables (**enR**) c'est-à-dire les énergies non génératrices de gaz à effet de serre, s'est traduit par un investissement industriel dans le domaine concernant l'éolien, le solaire, la biomasse et l'hydraulique (ex : centrale de Martignes). Deux filiales existent dans ce domaine : *EDF énergies nouvelles* et *Cap énergie*, pôle propre à notre région.

Actuellement les enR constituent 11% de la consommation d'énergie de la région PACA soit 25% pour l'électricité. L'objectif est d'avoir plus de 50% d'enR dans l'est de notre région d'ici 2015.

Dans le monde l'évolution touche toutes les productions : la croissance de l'éolien terrestre, la production accrue de la biomasse électrique, la croissance de l'éolien offshore, le développement de l'énergie solaire (photovoltaïque) et des énergies hydro éoliennes.

N'hésitez pas à prendre contact pour connaître les subventions possibles, les meilleures façons de consommer.

CONTACTS UTILES

**Accueil raccordement électricité,
projets raccordements photovoltaïques :**
Avenue Edith Cavell / BP60244
83418 Hyères CEDEX

Accueil Dépannage électricité/urgences 24h/24
au 0810 333 083

Site Internet pour les personnes malentendantes
www.esourds.edf.fr

N° vert solidarité, service 24h/24 et 7 jours/7 :
0800650309

N° tarif 1^{ère} nécessité : 0800333123
Fond de solidarité logement : en 2008 dans le Var 3589
clients aidés pour 445000 € de dotation

RAPPEL

Depuis 2005 il existe trois opérateurs concernant la gestion des nouveaux contrats de service public :

EDF SA pour la commercialisation et la production
ERDF, filiale d'EDF, née de la fusion des directions d'EDF et de GDF, pour la distribution

RTE EDF (filiale d'EDF depuis 2005) chargée par l'Etat d'exploiter le réseau de transport

Anne CHIMENE

GESTES CITOYENS

La protection de l'environnement est l'affaire de tous :

- Trions nos déchets
- Gérons notre consommation d'électricité au quotidien en veillant à éteindre les lumières inutiles et les appareils électriques en veille, en préférant les ampoules à basse consommation d'énergie.
- Gérons notre consommation d'eau au jardin en plantant des essences méditerranéennes qui sont adaptées à la sécheresse, elles nécessitent moins d'eau donc moins d'arrosage. Privilégions la micro aspersion ou le goutte à goutte.

La municipalité s'engage dans ce sens, ensemble protégeons notre planète !

Ghislaine TRUC, déléguée au SIVU, deuxième adjointe au Maire.

ENERGIES RENOUVELABLES



Esparron de Pallières



Saint-Martin de Pallières



©CCPAV



Seillons source d'Argens - le pont du château

©CCPAV



Seillons Source d'Argens

PHOTOVOLTAIQUE

Plusieurs projets de parcs photovoltaïques (énergie solaire) vont voir le jour dans les communes environnantes, dans le sens du Grenelle Environnement. Esparron pourrait voir naître ce type de projet, hors du périmètre de protection de l'architecte des bâtiments de France.

EOLIEN

La progression du projet des Pallières

« Porté depuis 2006 par la Communauté de Communes Provence d'Argens en Verdon, le projet éolien des Pallières est le symbole d'une intercommunalité réussie. Pouvant aller jusqu'à une puissance totale de 51MW ce parc couvrirait largement les besoins énergétiques de l'ensemble des habitants de cette Communauté de communes. Depuis l'été 2008, ce projet est également porté par la CNR (Compagnie Nationale du Rhône). Ensemble la CCPAV et la CNR œuvrent pour la concrétisation de ce projet en s'inscrivant dans des objectifs environnementaux de développement durable et de lutte contre les émissions de CO2 » (Plan Source : Dossier Presse 2007 CNR)

Dès le début d'année 2009 s'est tenue une séance d'information réunissant l'ensemble des conseillers municipaux des 9 communes de la CCPAV.

Un Comité Local de Suivi Éolien a vu le jour en Avril (volonté commune de la CCPAV et CNR d'adopter une démarche concertée afin d'expliquer les choix d'aménagement et d'y associer les acteurs locaux.)

En parallèle, un comité local de suivi éolien, rassemblant les usagers du territoire s'est mis en place. Une visite du site éolien de Beaucaire (Gard) a été organisée le 17 Avril 2009.

Elle a permis aux participants d'observer le fonctionnement d'un parc éolien et d'appréhender plus particulièrement les enjeux de visibilité et d'impact sonore.

Un mât de mesure des vents est en place et ce pour une durée d'environ un an.

La gestion de ce parc sera assurée par une SAEML constituée entre le public (CCPAV et communes 51 %) et le privé (CNR 49%).

Actuellement sur les trois communes la révision simplifiée du POS ou PLU est en cours. Le permis de construire sera déposé en fin d'année 2009.

Martine ARIZZI, Déléguée à la Commission SCOT

DECHETS MENAGERS

Réduisons nos déchets !

Notre consommation génère une grande quantité de déchets (plus de 400 kg/an par habitant) et a donc un double impact : Environnemental et financier. Il faut réduire nos déchets. Nous vous remercions d'effectuer le tri sélectif en utilisant au mieux les structures existantes (containers de récupération et déchetteries).

Attention aux erreurs de tri !!!

PAS DE CARTONS ONDULÉS, MÊMES DÉCOUPÉS
 > Ils ne peuvent être recyclés que s'ils sont déposés en déchetterie dans le caisson adapté
 Uniquement la cartonnnette et les briques



PAS DE SACS PLASTIQUES, FILMS PLASTIQUES, GOBELETS, POTS DE YAOURTS, ...
 Uniquement des bouteilles plastiques, flacons, bidons de produits ménagers; ...
PAS DE POLYSTYRÈNE
 > Il ne peut être recyclé




Chaque erreur de tri fera l'objet d'un refus au centre de tri et augmentera la facturation du service et notre facture ! (Mise en décharge et paiement de taxes supplémentaires)
 > En cas de doute, préférer la poubelle classique

ATTENTION : EMBALLAGES CARTON OU CARTON ONDULE A LA DECHETTERIE !

Plan source : Journal du Syndicat

Equipez-vous de composteurs individuels (pour un coût de 20 €), nous en assurons la mise à disposition. L'idée est d'inciter les personnes à pratiquer le compostage des déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, thé, ainsi que les déchets de jardin (tonte de gazon, taille de haie, résidu de potager...). En développant au mieux cette pratique c'est environ 100kg/an par habitant de moins collecté dans les containers à Ordures Ménagères.

Je félicite les acquéreurs de composteurs individuels. Ils sont peu nombreux sur la commune, mais c'est déjà un début et un moyen d'apporter sa propre contribution à la protection de l'environnement.

La bonne nouvelle étant que, fin 2008, la Commune d'Esparron de Pallières se classe en 3^e position sur 14 communes au classement général du total des matières triées (verre, papiers et emballages). Ces résultats sont fort honorables, tous les administrés méritent d'être félicités.

Il faut continuer nos actions pour laisser aux générations futures une planète propre et surtout maîtriser le coût de la redevance. **Message des élus du SMZV : « Nous devons nous engager pleinement à traiter au quotidien cet aspect vital de notre cadre de vie : nos déchets »**

Martine ARIZZI, Déléguée au SYNDICAT

Votre témoignage nous intéresse...

Nous souhaitons donner la parole aux anciens d'Esparron afin qu'ils puissent transmettre leurs témoignages aux nouveaux habitants et à la jeunesse. Aussi nous vous encourageons vivement à participer à notre journal, en nous contactant si vous avez des histoires ou anecdotes à raconter, des photos ou cartes postales anciennes... et tout autre type de document qui vous semble intéressant ou pittoresque.

Nous espérons que ces « clins d'œil du passé » vous apporteront du plaisir, des souvenirs car rien ne vaut la parole de l'ancien ! Rien ne peut remplacer son propos, sa connaissance, son souvenir...

C'est pour cela que son témoignage du passé doit être transmis et demeurer vivant parmi nous, aujourd'hui et demain, dans l'intérêt de toute la population.



En 1938, l'actuel jeu de boules avait double usage : aire de battage et de pétanque, il n'a pris ses fonctions actuelles qu'en 1966.

L'ORATOIRE

Dans le sentier crayeux ou le chemin de la plaine
 Qui serpente au soleil et court à travers champs,
 Parmi les oliviers, le thym, la marjolaine,
 Le passé se révèle en ses rites touchants.
 Soudain, dans un détour, quelque vieil oratoire Saturé de lumière et battu par le vent,
 Témoigne de la foi dont se forge l'Histoire
 Et sait nous dévoiler son parcours émouvant.
 Un souffle de jadis s'exhale de ses pierres
 Où dort pieusement l'esprit de nos aïeux
 Tandis qu'un grand cyprès aux grâces familières
 Semble abriter le Saint, protecteur de ces lieux.
 Promeneurs, savourez la paix de cet asile,
 Penchez-vous sur son socle et déchiffrez les vers
 Estompés par le temps, qu'un ciseleur habile
 Imprima dans le roc pour louer l'Univers.

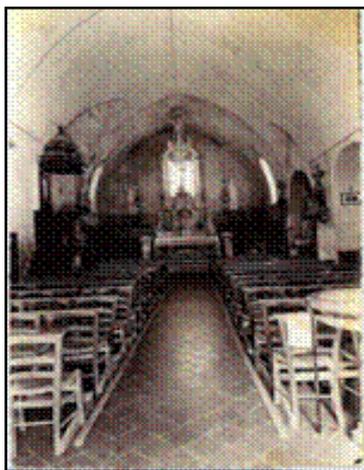
Renée Chabaud-Fages



APPEL A LA POPULATION : nous recherchons des photos anciennes ou non sur la fontaine de Laurent.
 Contactez-nous en mairie au 04 94 80 60 26.



De 1989 à 2009...
Le 14 juillet 1989 : anniversaire du bicentenaire de la
Révolution française sur notre boulodrome, première et peut-être dernière édition... !



L'Eglise en 1953



La vie au village en 1977

La chapelle Notre Dame du Revest en 1950, entourée de végétation...

Artisans	Activité	contact
Jérôme BRUN BRUN MACONNERIE	maçonnerie générale structure métallique piscine terrassement et démolition	LD Les Collets 83560 ESPARRON tel : 06 11 09 62 07
Allo assistance climatisation	Dépannage installation et entretien de climatisation	Tel : 04 94 77 82 60 site : www.masclimatisation.com
Le mas d'Ocellaure	Élevage de labradors	Tel : 06 17 24 20 84 site : www.masdoce-laure.chiens-de-France.com
Régis BUCHEIX	préparation de plats à emporter en charcu- terie pizza	Le Logis 83560 ESPARRON Tel : 09 61 56 24 64 ou 04 94 80 60 47
Benoît ESCAMILLA ICS	installation chauffage - sanitaire, plombe- rie, climatisation, énergie solaire- agrémenté GAZ	Quartier Jargoï 83560 ESPARRON Tel : 06 22 98 26 07
Louis Alexandre GUIOU	Plombier - installation chauffage – sanitaire –climatisation	Quartier Jargoï 83560 ESPARRON tel : 06 78 19 43 07 / lagplomberie@orange.fr
Claude PIKNA PICARD	installation thermique – chauffage - plom- berie– énergie solaire	Jas de Louise 83560 ESPARRON Tel : 06 84 69 93 08 ou 04 94 04 10 27
Caroline REVERBEL	photographe, reportage	Quartier Jargoï 83560 ESPARRON tel : 06 29 82 67 56/ carolinereverbel@yahoo.fr site : www.caroline-reverbel.com
Alex TASHJIAN YERZEGEL TEGP	électricité d'équipement automatisme d'a- larne	La Grande Ferrage 83560 ESPARRON tel : 04 94 69 98 75 OU 06 98 98 34 62
Corinne VINCENTI MTC	maintenance chaudières	9 place du four vieux 83560 ESPARRON Tel : 04 91 63 49 54 / vincenti;bruno@orange.fr
Sylvain MANSON	Vigneron - Le mas Juliette (dégustation gratuite sur RDV)	siège : grande rue 83560 ESPARRON tel : 06 72 78 40 61 / lemasjuliette@orange.fr
Sabine GARE	Éleveuse de poules- vente d'oeufs	83560 ESPARRON Tel : 06 70 70 04 25 / serge.gare@orange.fr
Christophe ROBERT	Brasseur-fabrication-vente bière artisanale	cave coopérative 83560 ESPARRON
Mme SAHLI M. PROST	Chambres d'hôtes de charme « La Demeure de Bien-être »	Place du four vieux- escalier du couvent 83560 ESPARRON Tel : 04 94 80 45 35 ou 06 29 83 34 24 site : www.chambre-hote-provence.com
Artistes	Activité	contact
Lutfi ROMHEIN diplômé des Beaux-Arts	Sculpteur	Le sapin bleu 83560 ESPARRON / tel : 04 94 80 43 92 lutfi.romhein@free.fr Site : www.lutfi-romhein.com
Jeanne BUCHET-MOOTZ	Peinture et dessins	Quartier de la grande ferrage 83560 ESPARRON tel : 04 94 80 60 55
Yolande FRANCIA	Artiste plasticienne	4 grand rue 83560 ESPARRON tel : 04 94 80 69 10 / yodesmailbox- intre@yahoo.fr site : yonicoli-peintures.monsite.orange.fr
Jean GRINI	Peintre animalier, portraitiste	37 grande rue 83560 ESPARRON (prochainement montée du Logis) tel : 04 94 80 69 52 ou 06 32 97 51 75
Annie ZEVACO	aquarelle et mosaïsme + 2 chambres d'hô- tes à louer l'année (4 personnes)	4 escalier de la place neuve 83560 ESPARRON tel : 06 43 36 34 81
Émilie BONAL diplômée des Beaux-Arts	Peintre	cave coopérative 83560 ESPARRON tel : 04 94 80 08 72
Delphine BERGER- CORNUEL	Illustratrice pour enfants—Infographiste	8 rue de l'oratoire 83560 ESPARRON tel : 06 22 01 30 17 / ducky4@wanadoo.fr http://calliptus.blog4ever.com

ATTENTION ! si nous vous avons oublié, sachez que ce n'est pas volontaire de notre part, veuillez dans ce cas nous contacter et nous vous publierons au prochain numéro de ce journal

BULLETIN N°9—OCTION : COMMISSION
COMMUNICATION, RESPONSABLE : ANNE CHIMENE
DIRECTEUR DE PUBLICATION : MARTINE ARIZZI, MAIRE